

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/05

Objet : report de l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ;

Vu la motion adoptée par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Kochersberg en date du 24 janvier 2013 demandant le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014 ;

Considérant que chaque commune doit se prononcer sur la volonté ou non d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 ; que l'application de cette réforme semble être précipitée pour une commune de petite taille et sans infrastructure déjà en place ; que les délais sont courts pour que la commune se prépare à assumer ce surcoût ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

DEMANDE le report de l'application de la réforme à la rentrée scolaire de 2014.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/06

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2012 – budget principal

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2012 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2012.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/07

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2012 – budget principal

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECIDE, à l'unanimité des présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

AUTORISE le Maire à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/08

Objet : Affectation du compte d'exploitation de l'exercice 2012 – budget principal

Vu le compte administratif pour l'exercice 2012 adopté par la délibération n° 2013/06 en date du 7 mars 2013 ;

Vu la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion du receveur de la commune de Wintzenheim-Kochersberg de l'exercice 2012 ;

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2012 qui s'élève à 90 441,28 € ;

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'affecter l'excédent de l'année 2012 de la section de fonctionnement comme suit :

- 18 965,20 € au compte de recette 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- 71 476,08 € au compte R002 « Excédent de fonctionnement ».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/09

Objet : Adoption du budget primitif de l'exercice 2013 – budget principal

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2013 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

DECIDE de voter le budget primitif 2013 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 224 700 €uros

Investissement : 189 484 €uros

DECIDE, pour réaliser cet équilibre, à huit voix pour et une voix contre, de mettre en recouvrement un produit fiscal de 65 900 €uros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2013 :

Taxe d'habitation : 11,70 %

Taxe foncier bâti : 13,43 %

Taxe foncier non bâti : 42,70 %

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 27 février 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mars 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/10

Objet : Détail des subventions allouées au titre de l'année 2013 – budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'allouer pour l'exercice 2013 un montant global de **subventions de fonctionnement de 72 800 €uros** selon le détail ci-dessous :

C/657361 Caisse des écoles :	500 €uros
C/657362 CCAS :	500 €uros
C/657363 Etablissements et services rattachés à caractère administratif :	70 000 €uros
C/6574 Autres subventions	1 800 €uros
Réparties comme suivent :	
Eglise protestante :	80 €
Association Sportive et culturelle	1250 €
Autres	470 €
 Total inscrit	 72 800 €uros

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mars 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2013.

Le Maire
Alain NORTH